





DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION DES MEAD DE CASABLANCA
ORDONNANCEMENT CHARGE DU MANIFESTE, DE LA
PRISE EN CHARGE DES MARCHANDISES ET GMSAD
-CASA-MEAD-

المديرية الجهوية للدار البيضاء – سطات مديرية المخازن وساحات الاستخلاص الجمركي مكتب الأمر بالصرف المكلف بالبيان وتحمل البضائع والمبيعات - ساحات ومخازن الاستخلاص الجمركي بالدار البيضاء

AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE DE PRIX OUVERT N° 300-2025-0009

L'Ordonnateur des douanes et impôts indirects, chargé du manifeste, de la prise en charge des marchandises et de GMSAD, à la Direction des MEAD de Casablanca, porte à la connaissance du public que dans le cadre des ventes par appel d'offres de prix ouvert destiné à la mise à la consommation locale, il recevra jusqu'au 28/05/2025 à 16h30 les offres de prix Concernant les marchandises citées en liste ci-dessous.

L'ouverture des plis aura lieu le 02/06/2025 à 11 h 00, par une commission désignée à cet effet, au siège de la Direction des Magasins et Aires de Dédouanement.

Les lots en question peuvent être visités les journées du 13 au 27 Mai 2025 de 09h00 à 15h00 au MEAD CASABLANCA.

Pour plus d'information veuillez contacter Le cadre chargé de vente au : 06 61 79 98 70.

Conditions de la vente :

• Les compétiteurs doivent joindre à leur dossier une attestation fiscale justifiant leur régularité vis-àvis de l'administration fiscale (Quitus Fiscal).

Les offres sont faites sous plis fermés, et doivent comprendre deux plis fermés distincts :

- Le premier pli : comportant la caution (cf. annexe 1) ou tout document en tenant lieu, avec photocopie certifiée conforme à l'originale de la carte nationale d'identité ou de toute autre pièce officielle, avec référence à l'appel d'offres ouvert et le lot concerné (La mention cautionnement « doit être transcrite sur le dos du pli. »
- Le second pli contenant la soumission engagement irrévocable d'achat (cf. annexe 2) avec les mêmes références que dessus et la mention soumission engagement ainsi que le document de l'offre de prix (annexe 3) et le formulaire du consentement (annexe 4).

Les offres comprenant ces deux plis fermés doivent être selon le cas :

- Envoyées par courrier postal à l'ordonnateur liquidateur des douanes à : Route Moulay Slimane Parc Atlantic Logistique Ain Sebaa, CASABLANCA, comportant référence à l'appel d'offres avec mention « à n'ouvrir qu'en commission ». OÙ
- Déposées directement contre décharge au bureau de l'ordonnateur des douanes Chargé du manifeste et de la prise en charge des marchandises et de GMSAD à Route Moulay Slimane Parc Atlantic Logistique Ain Sebaa, CASABLANCA.
- La date ultime de la réception des offres est fixée au 28/05/2025 à 16h30 délai de rigueur. Le cachet de la poste faisant foi.
- Le cautionnement de chaque lot est indiqué dans le tableau ci-dessus.
- La vente définitive des lots reste tributaire de la décision de l'organe chargé de la conformité des marchandises (les autorisations de concours aux autres services sont à la charge de l'acquéreur).
- L'ouverture des plis aura lieu en commission conformément à la réglementation en vigueur le 02/06/2025 à 11 heures au siège de la Direction des MEAD de Casablanca.

- Les offres ne comportant pas de cautionnement seront rejetées sans que soient ouvertes les soumissions correspondantes.
- Il sera dressé un procès-verbal des résultats de l'ouverture des plis et les lots de marchandises adjugés au plus offrant si le prix proposé est jugé satisfaisant pour l'Administration.
- Au cas où la meilleure offre serait faite par plusieurs soumissionnaires, ces derniers seront convoqués par la même commission aux lieu, date, et heure qu'elle aura fixé pour une enchère restreinte à organiser aux conditions fixées pour les appels d'offres restreints, et la vente finale sera consentie au soumissionnaire le plus offrant retenu par l'Administration.
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité.
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, le lot adjugé et non retiré demeure aux risques de l'adjudicataire. Sa détérioration, son altération ou sa dépendition ne peut donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.
- L'enlèvement est effectué à la charge de l'acquéreur.
- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers.
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des lots suscités doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition des services compétents.
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retirement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de l'adjudication.
- Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous le numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n° 21-2023 du 17/03/2023.
- Le consentement des participants à l'égard du traitement, précité, sera matérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est ci-joint (annexe 4).
 - Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des modalités et conditions de la vente auprès des bureaux des douanes ou en consultant le site Internet de cette administration à l'adresse : http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-sur-appel-offres-prix

L'ordonnateur chargé du Manifeste, de la Prise en Charge des Marchandises et de la Gestion Des Marchandises Saisies ou Abandonnées en Douane.

EL FETOUH Mohammed

Lots des Marchandises destinées à la Vente

N° lot GMSAD	Nature marchandises	Quantité /Poids	Lieux de Stockage	Photo	Caution	
30020240000040	Moule en acier pour la fabrication d'article en plastique	01	NCL			
	Un lot contenant des panneaux sandwiches isolants	77 KG	TIMAR		4000.00	
	2 panneaux en verre	240 kg	TIMAR			TF
	Crochets avec écrous	91.4 kg	DHL			
	Ouvrages en métal	60 kg	SCHENKER			
30020240000041	Parties de chaises	228 kg	TIMAR		2500.00	

30020240000042	Machine pour la fabrication industrielle d'aliments pour animaux	1	NCL	531.	2000.00
30020240000043	Déchiqueteur plastique	1	NCL		20000.00
30020240000044	Partie de machine de forage	17	NCL		40000.00
30020240000045	Bobines de câble	219	SCHENKER		100000.00
30020240000046	Blocs pour la fabrication des chapeaux en aluminium	79 KG	SCHENKER		4000.00

ANNEXE 1

(Papier Entête Soumissionnaire) Soumission engagement irrévocable d'achat

Je soussigné :demeurant à
titulaire de la pièce d'identité n°
délivrée àagissant : (1)
m'engage par la présente à :
- Acquérir auprès de l'ordonnateur liquidateur des douanes à :
- Accepter les marchandises susvisés en l'état où ils se trouvent au moment de leur enlèvement par mes soins sans garantie aucune de la part de l'Administration et sans qu'aucune réclamation puisse être admise pour quelque cause que ce soit
- Renoncer au profit de l'Administration des Douanes, en cas de non-respect des dispositions qui précèdent au montant de DH :
- Accepter que les marchandises non enlevés dans le délai susvisé demeurent à mes risques : leurs détériorations, altérations ou déperditions ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.
Fait de bonne foi à Le
Signature légalisée.
(1) - en mon nom propre - au nom de la sociétéQue je représente valablement en vertu des pouvoirs qui me sont conférés

ANNEXE 2 (Papier Entête Banque)

BANQUE
<u>CAUTION N° :</u>
Nous soussignés Banque
Déclarons par le présent acte nous porter caution personnelle et solidaire de
Le présent cautionnement s'élève à la somme de
dont le montant sera acquis au profit de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects en cas de non-respect par le soumissionnaire des clauses de l'engagement irrévocable d'achat qu'il a souscrit.
En outre, nous nous engageons à ne libérer le soumissionnaire de sa caution que sur présentation d'une mainlevée délivrée par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects accompagnée de la présente attestation de caution.
Fait àLeBon pour caution (mention à porter en manuscrit) Cachet et Signatures.

ANNEXE 3 (Papier Entête Soumissionnaire)

Soumission engagement irrévocable d'achat

VENTE PAR APPEL D'OFFRES N° 30020250000009

OFFRE DE PRIX

le soussigné Demeurant à Carte Nationale d' Identité n°du délivrée à Téléphone N°
Offre la somme de
(en chiffres et en lettres) DH.
Pour l'achat du lot N°
Pour l'achat des marchandises objet de la liste jointe à l'avis sus visé.
Fait à le

Signature

Annexe 5 (Formulaire de consentement)

"La gestion des données relatives aux acquéreurs des marchandises saisies ou abandonnées en douane"
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

AUTORISATION CNDP N°A-PO-313/2019 DELIVREE SUITE A LA DECISION N° 21-2023 DU 17/03/2023 (Loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel)

Je soussigné :	
Nom:	
Prénom :	
CNIE:	
Déclare avoir été informé que les donr	nées à caractère personnel me concernant sont collectées
Enregistrées et traitées par l'Administr	ration des Douanes et Impôts Indirects dans le cadre des
Ventes en douane.	
En outre, je déclare avoir été informé d	de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à
L'usage de ces données, droits que je p	peux faire valoir en envoyant un mail à l'adresse
gmsad@douane.gov.ma.	
	Fait à le
Signature de la personne concernée	
	(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)